

Paradis, Suzanne

De: Secrétariat (usager)

Envoyé: jeudi 5 février 2004 14:41

À: 'MarioS@ceci.ca'

Objet: RE : Hydro -Québec propose deux types de tarification

Monsieur,

La Régie de l'énergie accuse réception de votre envoi par courriel daté du 21 janvier 2004 dans lequel vous lui faites part de vos préoccupations relatives à la demande d'Hydro-Québec de hausser ses tarifs d'électricité à compter du 1^{er} avril 2004.

Conformément au Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie vos observations ont été déposées au dossier afin que les régisseurs en prennent également connaissance.

En effet, la demande d'Hydro-Québec d'augmenter ses tarifs de distribution d'électricité a été soumise à l'évaluation de la Régie dans le cadre du processus d'étude prévu à la Loi sur la Régie de l'énergie. Cette demande d'Hydro-Québec ainsi que la preuve et les témoignages d'experts des 17 intervenants représentant les intérêts des consommateurs, d'entreprises du secteur de l'énergie et de groupes environnementaux ont d'ailleurs fait l'objet d'interrogatoires.

Nous vous invitons à consulter notre site internet sur lequel nous ajoutons quotidiennement toute la preuve déposée tant par Hydro-Québec que par lesdits intervenants. Notre adresse électronique est la suivante :

www.regie-energie.qc.ca

En ce qui concerne la question d'ajuster le tarif domestique selon les capacités financières de certains ménages, proposition initialement déposée par Hydro-Québec pour approbation par la Régie, cette demande a été retirée par le Distributeur d'électricité le 4 février 2004 et ne fera donc pas l'objet d'examen par la Régie.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Secrétariat
Régie de l'énergie

-----Message d'origine-----

De : MarioS@ceci.ca [mailto:MarioS@ceci.ca]

Envoyé : mercredi 21 janvier 2004 09:47

À : Greffe

Cc : Secrétariat (usager)

Objet : Hydro -Québec propose deux types de tarification

Bonjour,

Je tenais à vous écrire pour vous dire que la proposition d'Hydro-Québec est tout simplement inéquitable et j'espère que vous tiendrez compte de l'opinion des consommateurs. Accepter la proposition d'Hydro-Québec serait pénaliser les familles de notre situation. Ayant 4 enfants nous avons décidé de réduire, ma conjointe et moi, nos heures de travail et de privilégier le travail à la maison afin de passer le plus de temps possible avec nos enfants. La protection de l'environnement est une valeur importante à nos yeux que nous tentons de leurs transmettre. Nous considérons faire des efforts importants pour économiser l'énergie (baisse de la température, utilisation d'une corde à linge quand cela est possible, isolation de la maison, système de chauffage efficace, pas climatiseur, compostage, limiter les déplacements en voiture (nous en avons qu'une), etc. Il est cependant plus difficile pour une famille nombreuse et plus souvent présente à la maison de consommer moins d'électricité.

Mario Samson
1284 Émile-Simard
Sainte-Foy, Québec
G2G 2K7